



LA VILLE DE SAINT-HUBERT RECRUTE :
Un commandant adjoint pour l'aérodrome de Saint-Hubert

Poste à pourvoir :

Un poste temps plein en contrat à durée indéterminée en qualité de commandant adjoint pour l'aérodrome de Saint-Hubert.

Des prestations sont à prévoir certains week-ends, de ce fait, une flexibilité est demandée

L'échelle B1 sera appliquée.

Description de fonction :

Le commandant adjoint sera chargé de/d' :

- Assurer, en toute sécurité, la gestion opérationnelle et administrative d'un aérodrome de loisirs dans le cadre d'une équipe de 6 personnes (1 commandant principal, 3 commandants suppléants et 2 agents de piste).
- Participer à des tâches pratiques et venir, occasionnellement, en appui au personnel de maintenance.

Conditions d'accès à l'emploi :

1. Être belge ou citoyen de l'Union européenne. Pour les non-ressortissants de l'Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers.
2. Avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
3. Jouir des droits civils et politiques.
4. Être de bonne conduite
5. Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer, un examen médical auprès de MENSURA sera réalisé pour évaluer cette aptitude.
6. Être âgé de 18 ans au moins.
7. Être porteur des diplômes requis.
8. Disposer d'un permis de conduire B et d'un véhicule.
9. Être dans les conditions APE au moment de l'engagement.

Compétences requises :

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (CESS).



- Au minimum être titulaire d'une licence de pilote privé (PPL) délivrée par un Etat membre de l'Union européenne ;
- Être en possession d'un certificat restreint de radiotéléphoniste de station d'aéronefs délivré suivant les conditions imposées par la DGTA dans le cas où l'aérodrome dispose d'une station aéronautique agréée;
- Être de conduite irréprochable en matière de réglementation aéronautique;

Aptitudes liées à la fonction :

- Motivé, sérieux, rigoureux, discret. humble, honnête, intègre, respectueux,
- Esprit d'équipe développé.
- Bonne maîtrise des outils informatiques (WORD-EXCEL).
- Bonne connaissance de l'anglais parlé. (Un ELP niveau 4 (ou + élevé) sera préféré)
- Accepter une grande flexibilité dans les horaires de travail (longues journées en été, plus courtes en hiver). Accepter de travailler certains week-ends et jours fériés.

Examen de recrutement :

Une épreuve orale portant sur la connaissance du règlement d'ordre intérieur de l'aérodrome, sur les connaissances aéronautiques des candidats et leur personnalité.

Dépôt des candidatures :

Le dossier de candidature doit être adressé au Collège communal de la Commune de SAINT-HUBERT (Place du Marché, 1 à 6870 SAINT-HUBERT) par pli recommandé (date de la poste faisant foi) ou par remise contre récépissé / par courriel pour le 31 mars 2025.

Il doit comprendre :

- une lettre de motivation ;
- un CV détaillé illustré d'une photo récente ;
- un extrait de casier judiciaire (modèle 1) de moins de trois mois ;
- une copie du permis de conduire ;
- la copie du CESS ;
- la licence de pilote ;
- Une copie du certificat restreint de radiotéléphoniste



Pour toute information complémentaire :

Pour toute question relative à cette offre d'emploi, vous pouvez vous adresser directement à l'adresse suivante : info@sainthubert-airport.com ou par téléphone au 061/61.00.10